Commune de **BERTRANGE**

AVIS DE PUBLICATION

En exécution de l'article 9.2. de la loi du 10 juin 1999 relative aux établissements classés, telle qu'elle a été modifiée dans la suite, il est porté à la connaissance du public que **l'ADMINISTRATION DES PONTS ET CHAUSSEES** a introduit une demande d'autorisation relative à l'exploitation d'un pont roulant avec palan de la Marque SCHMALZ, du type SK-S-SCH-600-4000-AAK01071J et SCH-L-600-1-30000-AAF00282F, n° de construction 3445113 et 3445110 à Bertrange, 19 rue du Chemin de Fer.

Bertrange, le 25 juillet 2025

Commune de BERTRANGE

Marc LANG
Bourgmestre ff

Georges FRANCK
Secrétaire

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Le collège des bourgmestre et échevins de la commune de Bertrange certifie par la présente que l'avis ci-dessus relatif à la demande d'autorisation relative à l'exploitation d'un pont roulant avec palan à Bertrange, a été publié aux endroits prévus pour les affichages publics, à partir du 25 juillet 2025.

Bertrange, le 25 juillet 2025

Commune de BERTRANGE

Marc LANG
Bourgmestre ff

Georges FRANCK
Secrétaire

2 beim Schlass L-8058 Bertrange | B.P. 28 L-8005 Bertrange
Tél. 26 312-1 | Fax 26 312-555 | Fax Serv. Tech. 26 312-666
www.bertrange.lu
info@bertrange.lu